

Actualité

Comment ça marche ? – Vie des bibliothèques – Vie de l'édition – Échos – Revue des revues – Formations

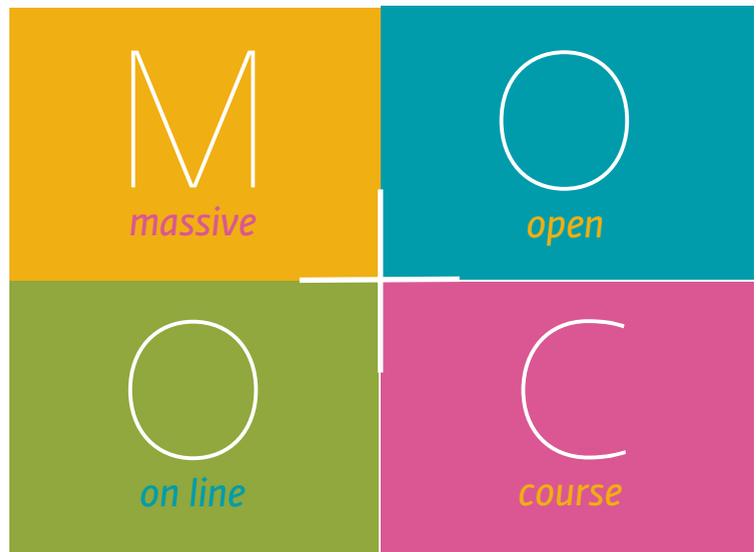
Comment ça marche ?

« Où je veux, quand je veux » : se former à distance à la littérature pour la jeunesse

En France, l'offre de formation dans le domaine de la littérature pour la jeunesse est diversifiée et hétérogène¹. À côté d'une offre « traditionnelle » (livres en main, espérons-le) s'est développée une offre d'enseignement à distance sous deux formes : des enseignements réservés aux étudiants d'une université et des MOOC (Massive online open courses) accessibles à tous².

Trois universités proposent actuellement des cursus à distance. À l'Université de Tours, Cécile Boulaire propose aux étudiants de Licence une Unité d'enseignement (UE) à distance intitulée « Initiation à l'analyse d'albums pour enfants » : il s'agit d'une UE optionnelle pour les étudiants de Licence 1 de Lettres qui ne pourraient pas suivre en présentiel les cours traditionnels, ou d'une UE d'Ouverture, pour les étudiants de licence visant des professions en lien avec l'enfance (enseignement, éducation, animation, bibliothèques, orthophonie, etc.).

L'Université d'Artois propose un Master de recherche « Littératures d'enfance et de jeunesse », sous la



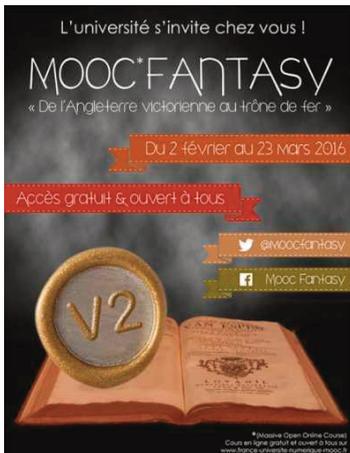
direction de Florence Gaiotti et Chantal Lapeyre-Demaison.

Depuis 2004, l'Université du Maine propose un Master 2 professionnel, incluant un stage, sous la direction de Brigitte Ouvry-Vial et Sylvie Servoise.

Plus récemment, au-delà de ces propositions faites aux étudiants (et dont certains professionnels se saisissent), de nouvelles formes d'enseignement à distance sont apparues.

Les MOOC

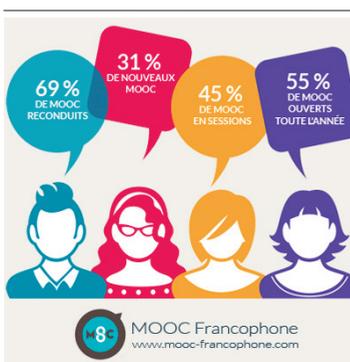
Un MOOC (Massive online open course³) est un cours en ligne gratuit et ouvert à tous sur inscription. C'est en 2011 que le phénomène MOOC prend de l'ampleur aux États-Unis, avec la mise en ligne de cours dispensés par des professeurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et de Stanford, qui dépassent les 150 000 inscrits⁴. Ce succès a suscité l'enthousiasme et la création de plates-formes dédiées, rassemblant universités, écoles et entreprises.



↑
Le MOOC « Fantasy, de l'Angleterre victorienne au Trône de fer » de l'Université d'Artois.



↑
Logo de la plate-forme française France Université Numérique (FUN).



↑
Le portail MOOC francophone publie des enquêtes sur l'utilisation des Mooc.

Disponible durant une période de temps limitée, de 4 à 12 semaines, le MOOC propose de courtes séquences vidéo d'une dizaine de minutes et des activités pédagogiques variées, qui s'accompagnent de ressources en ligne (bibliographies, documentation). Des quizz et des travaux collaboratifs permettent de valider l'acquisition des compétences. Le MOOC est accessible à tout moment de la formation par le participant, qui peut suivre l'enseignement à son rythme. Un forum de discussion, souvent relayé par les réseaux sociaux, permet aux étudiants d'échanger et de favoriser l'évaluation entre pairs. Le MOOC est pensé comme une formation interactive : l'apprentissage est moins vertical, de l'expert vers l'apprenant, et davantage horizontal grâce aux échanges entre apprenants et avec l'équipe pédagogique.

Il existerait près de 700 MOOC en France, dont plus de la moitié conçue par des universités⁵. Signe de l'engouement des Français, la plate-forme de diffusion France Université Numérique (FUN) recense aujourd'hui 1 million d'inscriptions et 150 cours. Lancée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en octobre 2013, cette initiative vise à fédérer les projets des universités et écoles françaises pour leur donner une visibilité internationale, et attirer les étudiants francophones.

Si les sciences, les sciences de l'ingénieur, l'informatique et la finance sont depuis l'origine les domaines privilégiés, l'offre s'est élargie en 2016 : le portail MOOC-francophone permet de repérer une offre de plus en plus diversifiée en littérature, art, sciences humaines et sociales. L'Université Paris-Sorbonne propose ainsi quatre MOOC, dont le dernier en date consacré à Oscar Wilde rassemble 4 000 inscrits. À titre de

comparaison, le MOOC « Gestion de projet » de Centrale Lille a été suivi par 130 000 personnes depuis 2013. Dans le domaine des humanités, les MOOC s'inscrivent en partie dans la logique de vulgarisation auprès du grand public, sur le modèle des conférences données par des chercheurs dans le cadre des « Universités pour tous ». Le modèle gratuit y est souvent privilégié.

Une première expérience de MOOC en partie consacré à la littérature pour la jeunesse a été lancée en 2015 par l'Université d'Artois. Le MOOC « Fantasy, de l'Angleterre victorienne au Trône de fer » a connu deux sessions : du 19 mai au 30 juin 2015, rassemblant 9 300 participants et du 2 février au 23 mars 2016, rassemblant 6 100 participants. L'équipe pédagogique se compose de cinq enseignantes de l'Université d'Artois : Anne Besson, Isabelle-Rachel Casta, Isabelle Olivier (pour le cours « Fantasy et jeunesse »), Emmanuelle Poulain-Gautret, et Myriam White-Le Goff.

L'Université de Liège et la Haute École Charlemagne proposeront à partir de mars 2017 un MOOC intitulé « Il était une fois la littérature de jeunesse », composé de six chapitres sur autant de semaines. L'équipe est formée de trois enseignants à l'Université de Liège et à la Haute École Charlemagne (Valérie Centi, Daniel Delbrassine, Bjorn-Olav Dozo) et d'une journaliste spécialisée en littérature pour la jeunesse et en édition numérique (Vincianne D'Anna), complétée par l'intervention d'experts comme Michel Defourny. Ces deux MOOCs sont hébergés par la plate-forme française France Université Numérique (FUN).

Enjeux techniques et juridiques du MOOC

La formation à distance suppose une infrastructure technique solide. Anne Besson a travaillé avec le laboratoire informatique de l'Université d'Artois⁶. Pour réaliser des vidéos spécialement tournées et des montages de sources documentaires, son équipe a pu s'appuyer sur du matériel spécifique (studio, prompteur), une équipe technique et un «ingénieur pédagogique», informaticien spécialisé en e-learning. À côté des vidéos, adaptées aux différents terminaux mobiles, sont proposés des retranscriptions pdf et des audio mp3, ce qui permet à chaque participant de «consommer» le cours sous la forme qui lui convient. L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est également prévue: toutes les vidéos de la deuxième session sont sous-titrées à l'intention des sourds et malentendants. L'équipe d'enseignants belges a travaillé avec quatre techniciens du domaine (cameraman, monteur, infographiste, didacticien) pour la captation des images, le montage et l'enrichissement des séquences filmées. L'Université de Liège, qui lance trois MOOC en 2017 avec un budget de 15 000 euros chacun, a fourni aux concepteurs un accompagnement technique et pédagogique pendant un an et l'appui d'un studio multimédia professionnel.

Une autre question importante est celle des droits d'auteur. Le MOOC est un cours ouvert, c'est-à-dire non couvert par l'exception pédagogique⁷. En collaboration avec le juriste de l'Université d'Artois, les enseignants participants sont donc invités à utiliser des ressources libres de droits, sous licence Creative Commons, ou à faire des demandes auprès des ayants-droits. Il s'agit, pour Anne Besson, de se positionner en faveur de l'accessibilité des



↑
Le MOOC de l'Université de Liège et la Haute école Charlemagne.

savoirs: les cours (en dehors des contenus extérieurs protégés) sont sous Licence Creative Commons. Les concepteurs du MOOC de l'Université de Liège ont pris garde à ne pas montrer d'œuvres en entier ou en trop grande proportion. Ils ont sollicité les maisons d'édition quand il y avait citation ou usages de larges extraits.

Enjeux pédagogiques du MOOC

Un des enjeux pédagogiques de ces cours «massifs» est de parvenir à prendre en compte les différents niveaux des participants, du néophyte à l'expert. Le MOOC consacré à la Fantasy a évolué entre les deux sessions de 2015 et 2016,

afin de mieux prendre en compte l'hétérogénéité du public. La deuxième saison proposait en effet trois parcours (Hobbit, Elfe et Mage). L'ensemble des participants devaient débiter par le parcours Hobbit, puis étaient invités à suivre les autres parcours plus complexes, davantage pensés pour les passionnés de fantasy, et comportant des types d'activités et d'évaluation plus exigeants. Le MOOC «Il était une fois la littérature de jeunesse» comporte d'emblée deux parcours. Le premier se destine aux étudiants de lettres et de philosophie désireux de compléter leur formation, aux professionnels du livre et de l'éducation. Le second, plus léger, est conçu pour permettre aux néophytes de découvrir la littérature de jeunesse. Les concepteurs du

MOOC ont l'ambition de donner une formation de niveau universitaire en veillant à « didactiser les concepts théoriques abordés [...], à ne pas abuser du jargon, à éviter le formalisme académique ».

Une autre question que posent les MOOC est celle de l'évaluation. La gratuité implique que la participation ne soit pas diplômante. Dans le MOOC de l'Université d'Artois, l'évaluation est propre à chaque parcours et permet d'obtenir une attestation de réussite : QCM (question à choix multiple) après chaque vidéo (sans limites dans le nombre de tentatives) et exercices d'appariement pour le parcours Hobbit ; QCM (limités dans le nombre de réponses possibles), activités écrites corrigées par les pairs, dans des délais plus ou moins rapides pour les parcours Elfe et Mage. Alors que le taux de réussite des MOOC dépasse rarement les 10%, l'Université d'Arras se réjouit d'avoir délivré 2 300 attestations de réussite pour 15 400 participants, soit environ 15%. Le fonctionnement est un peu différent à Liège. Le MOOC est conçu pour être ouvert à tous et ne comportera pas d'examen en fin de parcours. Chaque module se terminera par une tâche finale,

pour laquelle les participants recevront une correction. Enfin, en juillet 2018, une phase de deux semaines de présence à l'Université de Liège donnera lieu à un véritable « certificat universitaire ». L'accès payant en sera limité aux participants actifs du MOOC, avec un examen en fin de séjour. Même si le cours à distance de Cécile Boulaire n'est pas un MOOC, elle offre dans son carnet de recherche une réflexion passionnante sur les modalités d'évaluation de ce type de cours, notamment sur les limites du QCM⁸. Néanmoins, les résultats de son examen final semblent démontrer que les étudiants ont réussi à s'approprier et à réutiliser l'outillage intellectuel fourni et à développer une capacité d'analyse critique personnelle.

Autre enjeu pédagogiques, et non des moindres, celui de l'impact de ce type d'enseignement sur les pratiques enseignantes. Par rapport à un cours à distance par écrit comme ceux du CNED, le MOOC se caractérise par le passage à la vidéo (supposé favoriser l'apprentissage en rendant l'enseignement plus dynamique) et le grand nombre d'apprenants. « C'est un exercice difficile mais passionnant, selon

Anne Besson. Dur de faire tenir son propos en 10 minutes seulement et de trouver l'équilibre entre densité et accessibilité ». Pour un enseignant, élaborer son MOOC nécessite une scénarisation. « Tout doit être écrit, des objectifs d'apprentissage [...] aux textes lus au prompteur, en passant par le déroulé des semaines, le descriptif des publics visés, les storyboards vidéos, les fiches d'activité, la signalétique des parcours de formation, etc. Pour les enseignants [...] il s'agit de repenser [...] la transposition pédagogique de leur matière⁹ ». À Liège, ce travail préparatoire entre les équipes de conception a engendré de vraies dynamiques pédagogiques collectives.

La pratique enseignante est également remise en question grâce aux retours permanents que font les apprenants¹⁰. Portés par les réseaux sociaux, les MOOC seraient au cœur d'une interactivité innovante où votes, débats, évaluation par les pairs rallient des communautés d'apprenants solidaires. L'enseignant n'est plus le seul à transmettre le savoir : Anne Besson indique qu'elle identifie de « véritables experts », qui donnent de façon récurrente des réponses de qualité sur le forum, et leur donne un statut d'« assistant pédagogique ». Le rapport enseignant-apprenant s'en trouve nécessairement bouleversé.



Cécile Boulaire, « Les Humanités sont-elles solubles dans le QCM? », Album '50' [en ligne]. <http://album50.hypotheses.org/110>



Les humanités sont-elles solubles dans le QCM?

📅 19 février 2016 📌 cours en ligne, Démarches, théories & réflexions personnelles 📌 cours en ligne, FOAD, QCM

Le MOOC, avenir de la formation professionnelle ?

À l'Université de Tours, Cécile Boulaire avait reçu de nombreuses demandes de professionnels qui ne pouvaient se libérer pour assister à ses cours traditionnels. Elle a donc obtenu qu'une version de son cours à distance soit proposée dans le cadre de la formation continue, soit 25 heures du 27 février au 23 juin 2017, au tarif de 650 euros (limité à 20 personnes). Deux web-conférences d'une heure et un forum permettront aux stagiaires d'interagir avec elle.

À l'Université d'Arras, d'après un sondage réalisé à l'issue de la première session en mai 2015, 11% des répondants déclaraient : « Ce MOOC devrait me permettre d'évoluer dans mon métier, de m'aider dans mes études ». Sur ces répondants, 39% étaient bibliothécaires et 7% documentalistes en CDI (soit une soixantaine de personnes au total). Le parcours le plus complet de l'Université de Liège s'adresse lui aussi explicitement aux professionnels du livre (libraires, bibliothécaires, éditeurs) et de l'enseignement (qui doivent intégrer la littérature jeunesse à leurs enseignements mais qui ne reçoivent pas de formation spécifique).

Dans le contexte de « l'économie de la connaissance », le MOOC pourrait donc répondre à un réel besoin dans le domaine de la formation tout au long de la vie. Il est séduisant car les outils numériques permettent d'adapter les parcours et les rythmes d'apprentissage à chacun¹¹. Il nécessite un fort investissement personnel – plusieurs heures par semaine – et beaucoup d'autonomie : la question se pose donc de savoir si ce temps de formation doit être pris sur le temps de travail ou sur le temps personnel (« pendant que l'on fait la vaisselle¹² », comme le disait un bibliothécaire venant de suivre un MOOC professionnel) ?

La tendance semble être à des formations hybrides, mêlant séquences en présentiel et en ligne. Cela permettrait de se rapprocher du modèle de la « classe inversée », qui préconise l'apprentissage de la matière à domicile afin de dégager, pendant le cours, du temps à l'approfondissement, au débat et à la mise en pratique. La journée d'étude intitulée « La formation à distance des bibliothécaires », organisée par le CFCB Bretagne Pays de la Loire le 5 décembre 2014 avait

bien insisté sur cette nécessité de soutenir les apprenants par l'intermédiaire de tuteurs, pour contrebalancer l'isolement et le taux d'abandon caractéristiques des MOOC. Encore faudrait-il que ces formes d'enseignement à distance soient prises en compte et reconnues dans l'organisation du travail en bibliothèque, dans les plans de formation et dans les entretiens professionnels.

Démocratisation des savoirs, inscription dans une communauté, expérience ludique sans contraintes, telles sont les promesses du MOOC, qui s'inscrit dans la « mutation technologique et morale que connaît notre civilisation : cette révolution nous a fait passer d'un monde de la transmission verticale du savoir, fondé sur l'héritage et l'apprentissage, à une société de la vitesse, du plaisir et de l'expansion infinie des expériences culturelles et sensorielles partagées¹³ ».

Virginie Meyer

1. Dominique Cartellier, « Formations : repères et tendances de l'offre ». Dans F. Legendre (dir.), *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2015, p. 293-297.

2. Cet article repose en partie sur des entretiens réalisés par mail auprès de Cécile Boulaire (Université de Tours), Anne Besson (Université d'Artois), Daniel Delbrassine (Université de Liège). Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

3. En français, on parle de Formation en ligne ouverte à tous (FLOT), de Cours en ligne ouvert et massif (CLOM) ou de Cours en ligne ouverts à tous (CLOT). À ne pas confondre avec le « mook », format hybride et mot-valise entre le magazine et le livre.

4. Alexis Abeille, Geoffroy Daignes, « En route pour une nouvelle aventure : les mooks et la reconfiguration du savoir », *Le Débat*, 2015/1, n°183, p. 26-34.

5. Jeffrey Vovos, « La Folie des cours en ligne », *Aujourd'hui en France*, 28 novembre 2016.

6. Jean-Laurent Del Socorro, « Interview 2016 : Anne Besson pour le Mooc Fantasy », ActusSF, février 2016 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.actusf.com/spip/Interview-2016-Anne-Besson-pour-le.html>

7. La loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société d'information (DADVISI) promulguée en 2006 crée des exceptions au droit d'auteur, dont une exception « pédagogique » : les enseignants des écoles, collèges, lycées ou universités peuvent utiliser et diffuser [...] des extraits d'œuvres sans autorisation des ayants droit.

8. Cécile Boulaire, « Les Humanités sont-elles solubles dans le QCM? », Album '50' [en ligne]. Disponible sur : <http://album50.hypotheses.org/110>

9. Julie Luong, « Massivement pédagogiques », *Le 15^e jour du mois* : mensuel de l'Université de Liège, décembre 2016, n°259 [en ligne]. Disponible sur : http://le15jour.ulg.ac.be/jcms/c_51855/fr/massivement-pedagogiques

10. Daniel Confland, « Les MOOC : déjà à la croisée des chemins », *Archimag*, décembre 2014/janvier 2015, n°280, p. 24-26.

11. Emmanuel Davidenkoff, « MOOC attaque! », *Le Monde Éducation*, 24 novembre 2016.

12. « The new librarianship : retour sur le MOOC », *Hortensius*, 4 novembre 2013 [En ligne]. Disponible sur : <https://hortensius.us/2013/11/04/the-new-librarianship-retour-sur-le-mooc>

13. « Veut-on encore transmettre? », *Télérama*, avril-mai 2016, n°3459, p. 20.